

Point 8.2 de l'ordre du jour : Projet de renforcement des capacités pour la résilience face aux changements climatiques dans le Pacifique, Centre océanien sur les changements climatiques, et proposition de renforcement des capacités post-2023 pour le Centre océanien sur les changements climatiques

Objet du document

1. Informer les Membres du SPREP des réalisations du Projet de renforcement des capacités pour la résilience face aux changements climatiques dans le Pacifique, Centre océanien sur les changements climatiques (CBCRP-PCCC 2019-2023), et de la proposition de renforcement des capacités post-2023 pour le Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC).

Contexte

2. Réalisations du programme actuel de renforcement des capacités

- Le Centre océanien sur les changements climatiques joue le rôle unique de centre régional d'excellence pour le renforcement des capacités sur tout ce qui concerne les changements climatiques dans le Pacifique.
- Le CBCRP-PCCC est mis en œuvre par le PCCC depuis 2019 en partenariat avec les autorités samoanes et japonaises, par le truchement de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Le CBCRP-PCCC clôturera ses activités en janvier 2023.
- Douze modules de renforcement des capacités ont été produits dans les domaines suivants : 1) climatologie ; 2) évaluation de l'impact et planification de l'adaptation ; 3) atténuation des changements climatiques ; 4) adaptation aux effets des changements climatiques ; 5) accès au financement.
- En août 2022, les principaux accomplissements du CBCRP-PCCC comprenaient la prestation de 11 formations des cadres sur les 12 qui ont été élaborées, des cours en formation ouverte, l'évaluation des modules, l'évaluation de l'application des connaissances acquises par les personnes participantes, des activités de suivi (ex. : services de tutorat pour épauler l'élaboration de projets) et l'élaboration d'une proposition de plan de durabilité pour le renforcement des capacités, dont la version finale devrait être disponible en octobre. On s'attend à ce que les principales réalisations consistant en la production de 12 modules de formation des cadres et l'élaboration du plan de durabilité seront livrées comme prévues.

3. **Projet de coopération technique post-2023 pour le PCCC**

- En août 2021, les autorités samoanes et le PCCC ont soumis une proposition aux autorités japonaises concernant le projet de coopération technique post-2023. Ce projet vise à renforcer les fonctions du PCCC en matière d'innovation et de renforcement des capacités à l'appui des initiatives des secteurs privés et public dans le Pacifique afin de promouvoir et d'institutionnaliser des solutions innovantes.
- En avril 2022 la proposition a été officiellement approuvée par les autorités japonaises. La période prévue pour ce projet est de 2023-2026. Les travaux préparatoires pour ce projet post-2023 débiteront en conjonction avec l'initiative du PCCC sur l'innovation, qui inclut l'Exposition virtuelle de l'innovation prévue en août 2022.

Recommandation

4. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :

- 1) **prendre acte** des réalisations du CBCRP-PCCC et de la bonne marche du projet en vue de l'atteinte de ses objectifs d'ici 2023 ;
- 2) **prendre acte** de l'approbation du projet post-2023 par les autorités japonaises en avril 2022, et à **rendre hommage** aux autorités japonaises et samoanes pour la poursuite de leur partenariat.

vendredi 1 juillet 2022